

Compte-rendu de la réunion du 30 janvier 2026 à 14h00

Présents : DUBOIS Monique, DURMARQUE Rolande, LALUE Valérie, LAMBINET Christine, LEROUGE Jocelyne, MANZONI Arielle, NICOLAS Valérie, NICOLAS-VIOT Dominique, PANNET Michel, PRIOLO Carolle, SILICANI Marie-Inès, VASSAUX Claire

Absent excusé : FIORE Anne

Absents : BERNIER Jean-Claude, VIOT Léa

Avec 12 membres présents, le quorum est atteint.

La séance est ouverte à 14h00 et est présidée par Madame NICOLAS Valérie.

Madame LALUE Valérie est nommée secrétaire de séance.

Rappel de l'ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 28 novembre 2025

A l'unanimité, le Conseil d'Administration adopte le compte-rendu de la réunion du 28 novembre 2025 qui n'appelle aucune observation.

- Dossiers à traiter

Madame B. a sollicité le CCAS pour une aide à l'énergie suite à sa facture EDF n° 25918187290 du 26/10/2025 d'un montant de 986, 69 euros.

580 euros sont à payer avant le 19/02/2026 et 580 euros le mois suivant ; à ces montants s'ajoutent la prochaine facture étalemente

Les revenus du couple ne permettent pas de régler une telle facture.

Lors de son entretien avec Madame NICOLAS Valérie, elle a reçu 2 bons de 10 euros pour l'épicerie ESCALE.

Un vote est proposé pour aider financièrement Monsieur et Madame B.

12 Pour

A l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration votent Pour.

Une aide financière de 500 euros a été votée et sera versée à leur fournisseur d'énergie EDF pour régler, en partie, leur facture d'électricité.

Monsieur M. avec l'aide du pôle sociale d'Espace Habitat a sollicité le CCAS concernant ses impayés de loyer dont le montant est de 911, 83 € frais d'huissiers compris. Monsieur M. a vu sa situation se dégrader suite à des problèmes de santé l'empêchant définitivement de reprendre son poste. Avec l'arrivée de son bébé (27 décembre 2025) et la venue de sa compagne (regroupement familial), ses dépenses sont prioritairement axées autour de l'enfant, Monsieur M. et Madame ne percevant pas la CAF.

Un vote est proposé pour aider financièrement Monsieur M. à hauteur de 500 euros

12 Pour

A l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration votent Pour.

Une aide financière de 500 euros a été votée et sera versée à son bailleur Espace Habitat pour régler, en partie, ses impayés de loyer.

Madame D. habitante de Vivier-au-Court est âgée de 62 ans et a un taux de handicap inférieur à 79 %. Elle sollicite néanmoins le CCAS pour pouvoir faire du covoiturage malgré qu'elle ne rentre pas dans les conditions.

Après débat et étant donné qu'il n'y a plus que deux personnes inscrites au covoiturage, les membres décident, à titre exceptionnel, de répondre favorablement à Madame D.

Un essai lui sera proposé afin de voir si elle se sent capable de suivre le rythme.

- Naissance du 01/01/2026

Une famille ardennaise et surtout vivaroise a récemment enflammé les réseaux avec la naissance de leur petite fille le 1^{er} janvier.

Afin de mettre à l'honneur cette naissance, les membres proposent d'organiser une cérémonie regroupant la famille et les membres du CCAS.

Un vote est proposé pour leur offrir un présent.

12 Pour

A l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration votent Pour.

Une carte cadeau de 100 euros (ou 2 fois 50 euros) sera offerte lors de la cérémonie ; cette carte cadeau sera renouvelée pour d'autres naissances au 1^{er} janvier et également les naissances sur le territoire de Vivier-au-Court.

- Bilan 2025

Lecture du bilan 2025 avec les activités et le bilan financier, il faut rajouter à ce bilan la distribution des tickets de manèges le jour de la fête patronale

- Divers

Information : la campagne pour les personnes en situation de handicap commence du 02/02 au 27/02

15h10 : Clôture de la séance

Compte-rendu certifié conforme le 02 février 2026

Vu sans observation,

La secrétaire de séance,

LALUE V.

P/La Présidente,

NICOLAS V.